

19 janvier 2017



## CHALLENGE DE GOLF

11 au 14 juin 2017



Le challenge national de golf 2017 est organisé par la Caisse d'Epargne Loire Centre en Sologne et se déroulera du **dimanche 11 au mercredi 14 juin 2017**.

La compétition se déroulera sur 4 parcours:

- Les Aisses
- Marcilly
- Orléans Limère
- Sologne

Les dossiers d'inscription doivent être retournés au comité d'organisation avant le 4 mars 2017. En conséquence, je vous remercie de bien vouloir me retourner votre bulletin d'inscription définitive avant le 20 février 2017.

### Transport : en minibus

	Tarif joueur hébergé (salarié/conjoint, enfants à charge)	Tarif joueur + single (salarié/conjoint, enfants à charge)	Accompagnant	Caution
QF 1	240 €	440 €	170 €	150 €
QF2	250 €	450 €	180 €	140 €
QF3	260 €	460 €	190 €	130 €
QF4	270 €	470 €	200 €	120 €
Extérieur	390 €	590 €	320 €	

Les conjoints non joueurs et les enfants non à charge (joueurs ou pas) sont considérés comme "extérieurs"

L'inscription devra être accompagnée du règlement ainsi que du CB de caution (non encaissé.) En cas de défection tardive ou non justifiée, l'ECLR se réserve le droit d'utiliser ce chèque pour tous frais générés par l'annulation.

**IMPORTANT : En cas de désistement** la participation retenue par les organisateurs sera :

- Entre le 2 et le 15 avril : 25 %
- Entre le 15 avril et le 30 avril : 50 %
- Après le 30 avril : 100 %
- Après le 5 mai, joueurs sans licence BPCE Sports valide : 100 %

Cette retenue sera répercutée en totalité sur les intéressés.

Salutations golfiques

Françoise NUGUES

PJ : fiche d'inscription

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**CHALLENGE GOLF 2017**

**JOUEUR**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_.

 \_\_\_\_\_

N° de Licence FFG. \_\_\_\_\_ Index \_\_\_\_\_

N° de Licence BPCE Sports : \_\_\_\_\_

**NON JOUEUR**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_.

**Pour l'hébergement, merci de préciser : single, double ou twin :**

Je joins

1 chèque de \_\_\_\_\_ € pour l'inscription

1 chèque caution de \_\_\_\_\_ €

libellés à l'ordre de « ECLR Section Golf »

**RAPPEL : Licences FFG et BPCE Sports obligatoires, ainsi que le certificat médical. A défaut les inscriptions ne pourront être prises en compte.**

Formulaire à retourner à **Françoise NUGUES** Secrétariat Directoire **ALCO**  
Accompagné de vos chèques avant le **20 février 2017**.

**PS : les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.**

**Demande de licence** : à transmettre au secrétariat de l'ECLR (Daniel DUTTO).

Les documents sont en ligne sur le site du Comité d'entreprise / pages Association Sportive Ecureuil Club LR / Documents

**Calcul du quotient familial** : Il s'effectue sur la base de l'avis d'impôt N-2 (avis d'impôt 2016 sur revenus 2015). Le revenu imposable se divise par le nombre de parts. Pour les personnes vivant maritalement, il faut les 2 avis d'impôt. S'il y a 2 feuilles d'impôt, la famille est reconstituée selon les règles des impôts.

**Merci de bien vouloir envoyer votre dernier avis d'impôt à :**

**Comité d'entreprise/secrétariat de l'ECLR/Sophie. A défaut, le QF4 sera appliqué.**

QF 1	0 à 17.875 €
QF 2	17.875 € à 20.625 €
QF 3	20.625 € à 22.330 €
QF 4	Au-delà de 22.330 €